

Formation à la différenciation

UE 23

**CATEGORIE :** PEDAGOGIQUE

**SECTION :** Instituteur Primaire

**OPTION :**

**Année :** BLOC 3

**Acronyme :** NPU33FAD

**Langues d'enseignement :** Français

**Coordonnées du service :** HELdB - CAMPUS CERIA  
Bâtiment 4C - 1er étage  
Avenue Emile Gryzon 1 - 1070 Bruxelles

**Enseignant responsable :** DESCAMPE S. - [stephanie.descampe@cndb.be](mailto:stephanie.descampe@cndb.be)

**Autre(s) enseignant(s) de l'UE :** LIGOT Tanguy - [tanguy.ligot@cndb.be](mailto:tanguy.ligot@cndb.be)  
EVINCK Sylvie

**Nombre d'heures :** 100 h

**Nombre de crédits :** 5 ECTS (Facteur de pondération)

**Niveau du cycle :**

**Période :** Q1 & Q2

**Cadre européen de certification :** Niveau 6

**Liste des UE pré requises :** Néant

**Liste des UE co requises :** Néant

**Caractère obligatoire ou au choix dans le programme ou option de l'étudiant :**

Cours obligatoire dans le programme.

**Contribution de l'UE au profil d'enseignement du programme :**

Au terme de sa formation, le bachelier en **Instituteur Primaire** est capable de :

**Au terme de sa formation, le bachelier en Normal primaire :**

- concevoir, conduire, réguler et évaluer des situations d'apprentissage qui visent le développement de chaque élève dans toutes ses dimensions ;
- créer et développer un environnement propice à stimuler des interactions sociales et le partage d'expériences communes ;
- développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement ;
- travailler en équipe, entretenir des relations avec les familles, l'institution et de manière plus large, agir comme acteur social et culturel au sein de la société ;
- agir et faire agir de façon éthique, démocratique et responsable ;
- entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et savoir transposer ce savoir au profit des élèves de l'école primaire ;
- communiquer de manière adéquate dans la langue d'enseignement dans les divers contextes liés à la profession.

**Autres connaissances ou compétences prérequis :**



**Descriptif des objectifs et des contenus de l'UE :**

**Différenciation des apprentissages et notions d'orthopédagogie :**

**Objectifs :**

**Mobiliser des connaissances en sciences humaines pour une juste interprétation des situations vécues en classe et autour de la classe ainsi que pour une meilleure adaptation aux publics scolaires.**

**Etre informé sur son rôle au sein de l'institution scolaire et exercer la profession d'enseignant telle qu'elle est définie dans les textes légaux de référence.**

**Maîtriser les savoirs disciplinaires et interdisciplinaires qui justifient l'action pédagogique.**

**Maîtriser la didactique disciplinaire qui guide l'action pédagogique.**

**Mesurer les enjeux éthiques liés à sa pratique quotidienne.**

**Concevoir des dispositifs d'enseignement, les tester, les évaluer, les réguler.**

**Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique passé et à venir.**

**Planifier, gérer et évaluer des situations d'apprentissage.**

**Porter un regard réflexif sur sa pratique et organiser sa formation continuée.**

**Développer une éthique personnelle et professionnelle dans les activités d'enseignement.**

**Contenu :**

**analyse de pratiques de pédagogie différenciée.**

**Stage complémentaire 3 :**

**Objectifs :**

**- Elaborer un projet de formation personnel.**

**- Découvrir l'environnement scolaire en tant que futur(e) enseignant(e) : découvrir l'école et la classe, l'organisation matérielle et pédagogique, les ressources humaines et matérielles, l'organisation du temps d'activités en classe et hors-classe, le rôle des différents intervenants, les programmes utilisés pour les différentes disciplines, la vie dans l'établissement scolaire (comités, projet pédagogique, etc.).**

**- Se familiariser avec l'organisation générale d'une école et comprendre les composantes organisationnelles, pédagogiques et académiques.**

**- Découvrir la spécificité de la classe eu égard aux composantes de l'organisation scolaire.**

**- Développer ses capacités d'observation.**

**- Expérimenter des méthodologies liées aux différentes matières enseignées.**

**- Développer ses habiletés de gestion de classe.**

**- Travailler et réfléchir en équipe.**

**- S'inscrire dans un projet d'établissement et y participer activement.**

**- Faire preuve d'adaptation et d'esprit de découverte.**

**- Construire ses interventions en tenant compte du travail d'équipe.**

**- Evaluer l'effet de ses interventions et les réajuster si besoin.**

**Contenu :**

**- Aller à la rencontre de l'équipe éducative.**

**- Participer aux activités avec les élèves.**

**- Découvrir une école "différente" des écoles bruxelloises.**

**- Mise en place d'une pédagogie du projet.**

**Activités et méthodes d'apprentissage et d'enseignement :**

**Différenciation des apprentissages et notions d'orthopédagogie :**

**cours magistraux, travaux pratiques, travaux de groupe.**

**Stage 3 :**

**stage pratique**

Mode d'évaluation et de pondération par activité au sein de l'UE :

Cours Concernés	H	ECTS	Pond.	Janvier				Juin *				Deuxième session			
				Eval Continue	Travaux	Ecrit	Oral	Eval Continue	Travaux	Ecrit	Oral	NR	Travaux	Ecrit	Oral
Différenciation des apprentissages et notions d'orthopédagogie	30	2	40%	0%	5%	45%	0%	0%	5%	45%	0%	0%	10%	90%	0%
Stage complémentaire 3	70	3	60%	0%	0%	0%	0%	100%	0%	0%	0%	100%	0%	0%	0%

NR = Note reportée

Informations sur le mode d'évaluation :

Attention la méthode de calcul de la note UE ci-dessous prévaut sur toute autre consigne indiquée dans la fiche UE.

**Méthode de calcul de la note finale d'une UE**

La note finale attribuée à une UE doit, dans tous les cas, être calculée en effectuant la moyenne arithmétique pondérée des notes des AA composant l'UE.

**Remarque :**

Lors des délibérations, en raison de circonstances exceptionnelles et notamment sur proposition des mini-jurys, rien n'empêche que le jury plénier puisse attribuer les crédits associés à une UE dont la note est inférieure à 10/20, sans modifier la valeur de cette dernière.

Pour le stage complémentaire

En Bloc 3, le décret de la formation initiale prévoit 2 semaines de stage (soit 60 heures), celles-ci sont à effectuer dans leur intégralité. En cas d'absence (max 25% d'absence couvert par un certificat médical), l'étudiant est tenu de récupérer les jours d'absence la semaine qui suit la période de stage prévue par le calendrier académique pour valider cette période de stage.

Si un étudiant est couvert par un certificat médical pour moins de 25% de présence, l'étudiant ne sera pas pénalisé. Dans ce cas, l'étudiant doit récupérer les jours d'absence en stage la semaine qui suit le stage. En cas de non-récupération, la note générale sera alors reportée sur la présence effective de l'étudiant.

Si un étudiant accuse moins de 25% de présence non couvert par un certificat médical, l'étudiant se verra attribuer la note de 0 au prorata de son absence non justifiée. Il ne se verra attribuer la note générale de 0 que si l'absence dépasse 25 %.

**La note de l'UE est calculée selon les modalités suivantes :**

- si aucune des notes n'est strictement inférieure à 10/20, la note finale est la moyenne arithmétique pondérée des notes des activités d'apprentissage;

Justifier la NR en 2de session :

**Le stage complémentaire ne peut être organisé en seconde session.**

\* Le cas échéant, les évaluations de la session d'examens de janvier ne sont reportées en juin que si la note est  $\geq 10/20$ .

**Informations complémentaires :**

- Les étudiants remettent un rapport de stage une semaine après la fin du stage.

- Pour les étudiants qui effectuent un stage proposé par les professeurs: rapport du maître de stage et rapport du professeur visiteur (facultatif).

- Pour les étudiants ayant opté pour un projet personnel en lien avec leur TFE : rapport du maître de stage et rapport du professeur visiteur (facultatif) + un dossier expliquant le pourquoi de son choix, ce qu'il a appris et une liste des techniques qu'il retient pour sa classe.

- Pour le cours de Différenciation des apprentissages, deux séquences d'apprentissage (pédagogie différenciée) sont à concevoir et à mettre en pratique lors des stages effectifs (attestées par le maître de stage ou un professeur visiteur). Ces séquences sont à remettre le jour de l'examen (travaux 10%)

**Acquis d'apprentissages sanctionnés, spécifiques et contribuant à l'UE :**

À l'issue du cours de **Différenciation des apprentissages et notions d'orthopédagogie**, l'étudiant est capable de :

- Planifier des activités d'apprentissage différenciées.
- Identifier les caractéristiques de pratiques de différenciation.
- porter un regard réflexif sur sa pratique.

À l'issue du cours de **Stage complémentaire 3**, l'étudiant est capable de :

- Elaborer un projet de formation personnel.
- Travailler et réfléchir en équipe.
- S'inscrire dans un projet d'établissement et y participer activement.
- Faire preuve d'adaptation et d'esprit de découverte.
- Construire ses interventions en tenant compte du travail d'équipe.
- Evaluer l'effet de ses interventions et les réajuster si besoin.

**Description des sources, des références et des supports OBLIGATOIRES :**

**Différenciation des apprentissages et notions d'orthopédagogie :**

Kahn, S., Pédagogie différenciée, Coll. Le point sur ... Pédagogie, De Boeck, 2010

Descampe, S., Robin, F., Tremblay, Ph., Pratique de pédagogie différenciée et de remédiation, CF, 2009

**Stage complémentaire 3 :**

Socles de compétences, Programmes de la CF et du CECP.

**Description des sources, des références et des supports SUGGERES :**

**Différenciation des apprentissages et notions d'orthopédagogie :**

**Stage complémentaire 3 :**